



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Flumet

Discipline	GEANT	SUPER GEANT		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	la petite Caste			
Catégorie	Toutes categ.	U10àU16		
Altitude départ (m) :	1330	1330		
Altitude arrivée (m) :	1080	1080		
Dénivelé (m) :	250	250		
Longueur (m) :	780	780		
Sous le N° d'homologation	3043/11/13	3044/11/13		

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Mascia Mario

Date d'expiration :
11/23

Fait le : 20/11/2013

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

www.ffs.fr

SKI CLUB DE FLUMET ST NICOLAS

73590 FLUMET

Dossier d'homologation nationale FFS

Piste Petite cascade

Description de la piste

1) Nom de la piste: Piste Petite Caste

2) Position géographique:

a) de la station: 22 Kms d' Albertville par D1212

b) de la piste: 1.5 Kms de Flumet

3) Départ: à 1330m. Au sommet du télésiège, prendre la piste verte puis à gauche au sommet du téléski du Lac (piste bleue de la Gélinotte), puis la piste rouge La Petite Caste

Arrivée: à 1080m, au dessus de la route qui traverse le téléski du Goléron

	GS	SG (jusqu'à U16)
Longueur:	780m	780m
Dénivellation:	250m	250m
Pente mini	20%	20%
Pente maxi	50%	50%
Pente moyenne:	32%	32%
Altitude arrivée:	1080m	1080m

4) Terrain:

Alpages bordés de forêts.

5) Portes: suivant normes

6) Enneigement:

Naturel sur les 300 premiers mètres puis artificiel sur le reste de la piste

7) Visibilité: Très bonne

8) Effets du vent: peu sensible, piste protégée par les forêts adjacentes

9) Secours:

sans difficultés sur toute la longueur

DZ en bas de la piste

10) Accès:

à partir du parking des Evettes par le télésiège des Evettes (720 pers/h)
à partir du parking des Seigneurs par le téléski des Seigneurs (720pers/h) pour rejoindre le départ

11) Arrosage:

Possible avec les bouches à canon

12) Abris:

cabane d' arrivée déplaçable.

13) Liaisons:

directe de la cabane de chronométrage avec le départ par câble de liaison

14) Distance hôpital:

par la route: Albertville à 22 kms
Sallanches à 24 kms
Annecy à 55 Kms
à vol d' oiseau: Albertville: 15 kms
Sallanches: 15 kms
Annecy : 25 Kms

14) Club demandeur:

Ski club de Flumet St Nicolas
73590 Flumet

15) Personnes à contacter:

Gaidon Christophe: 0623158405
Rechon Michel: 0614635801
Ouvrier- Buffet Christian: 0680258013

Piste Petite Courbe

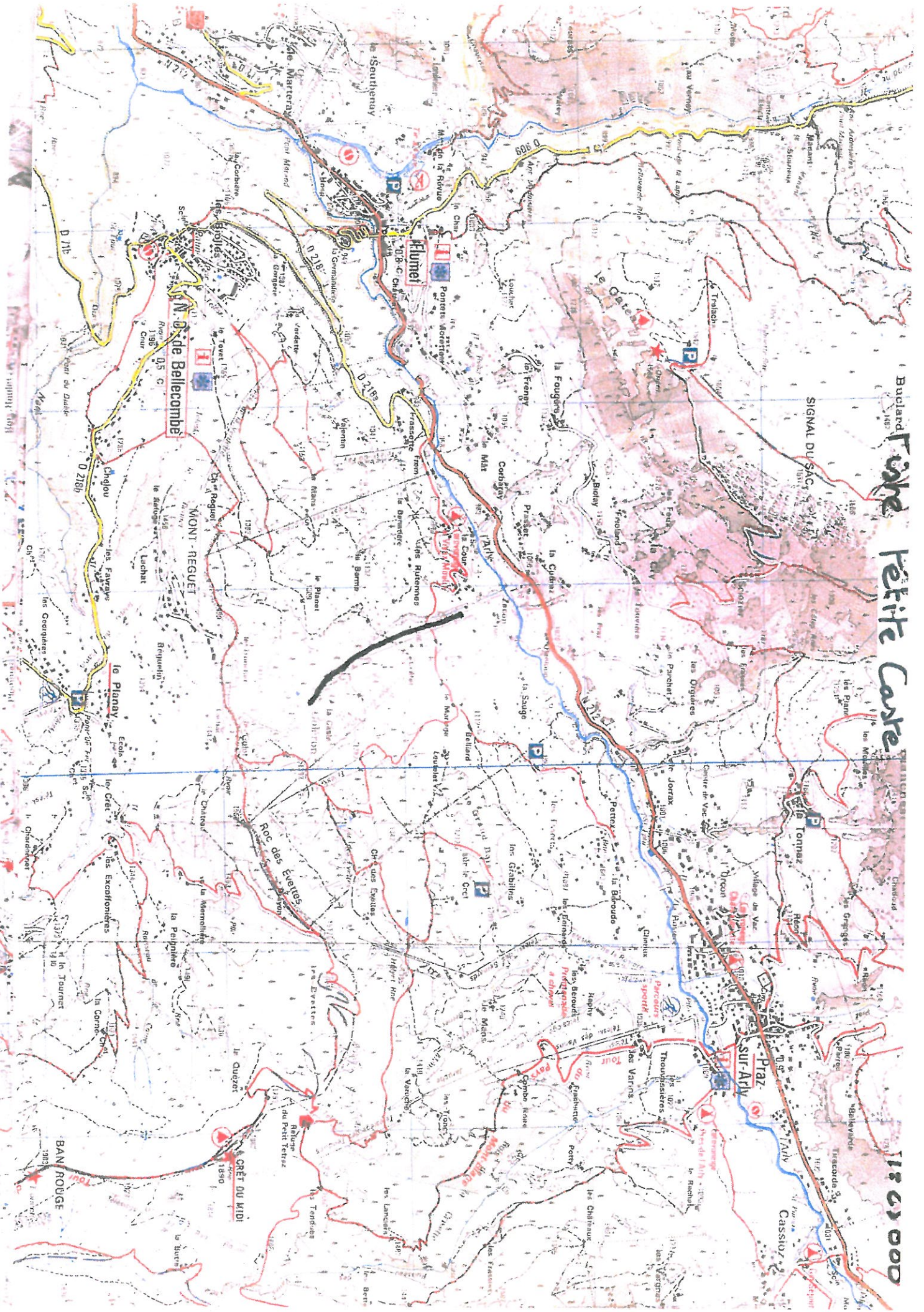
* Départ G-5
4330m

* Arrivée 1080m.



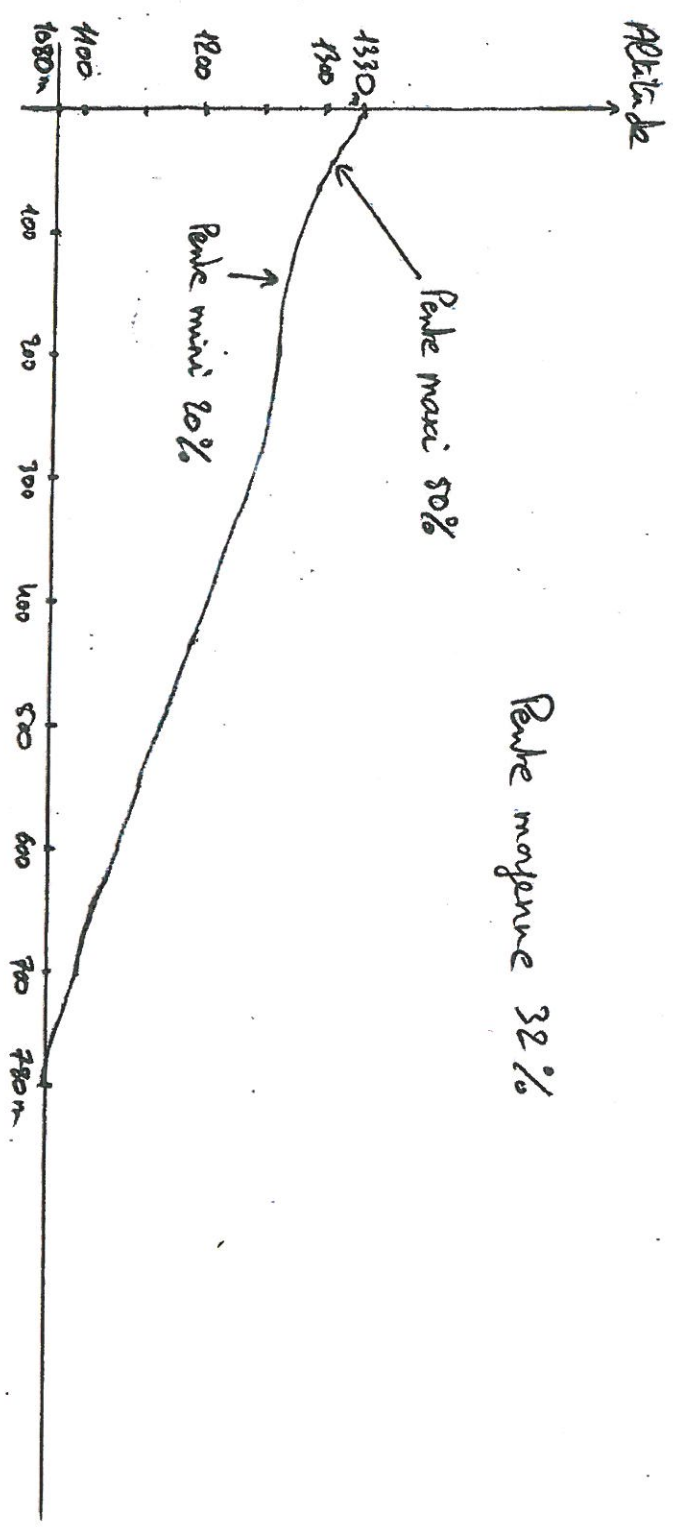
Buclard **Fête** **Pétite** **Carte**

1:50 000



$f = 5000$

Pile Petite Courbe



Croquis homologation piste Petite Casse
FLUMET

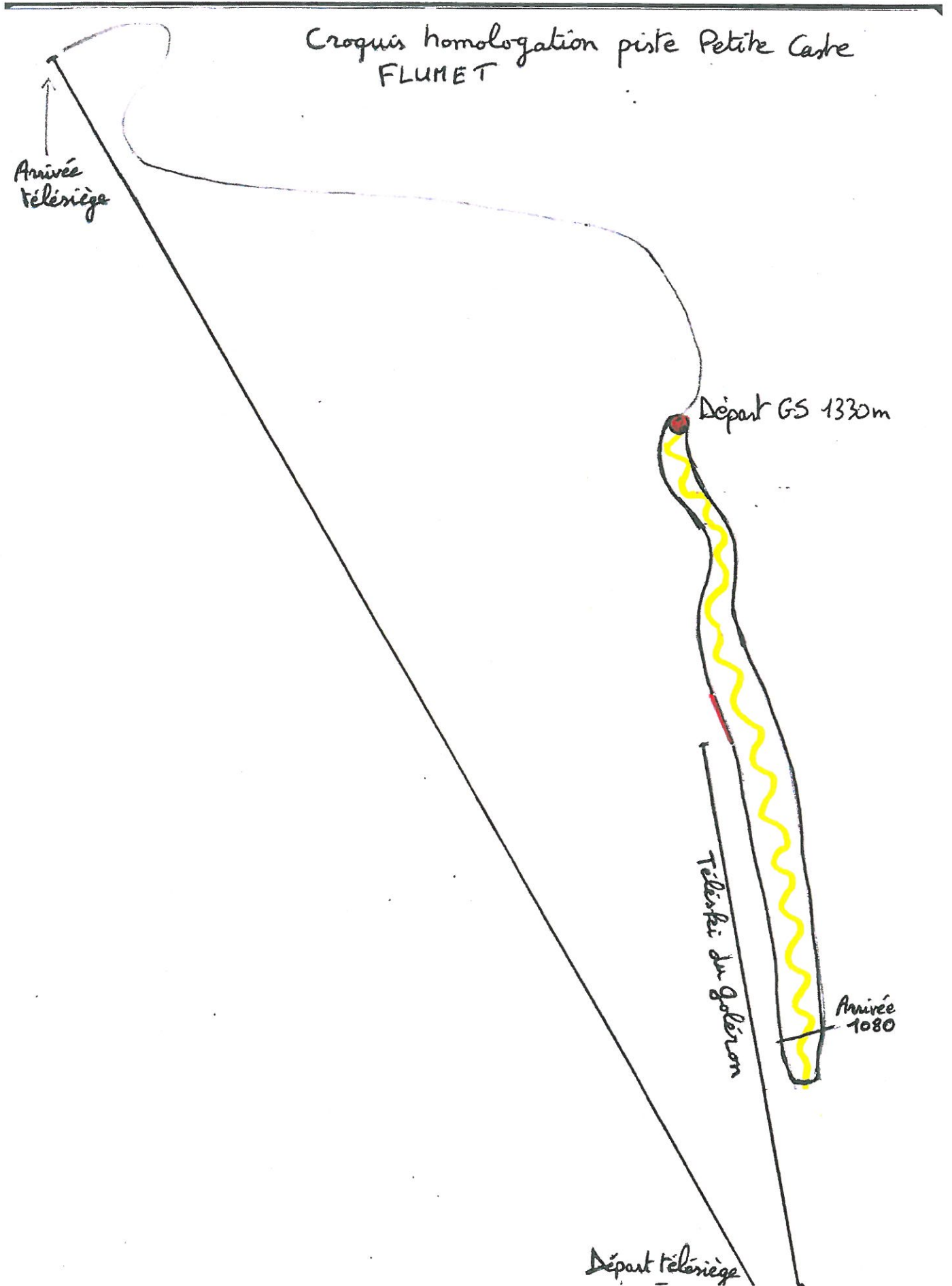
Arrivée
télésiège

Départ GS 1330m

Téléski du Goléron

Arrivée
1080

Départ télésiège





FEDERATION FRANCAISE DE SKI

Rapport d'inspection : Pistes Alpines Nationales

J.L.C./MF-Nov2010

Rapport d'inspection : **Homologation** **Ré homologation**

1. Comité : SAVOIE Lieu : FLUMET Nom de la piste : LA PETITE CASTE

2. Adresse à contacter : SKI CLUB FLUMET SAINT NICOLAS – 73590 FLUMET

Tel. : GSM : 06 23 15 84 05 Email: gaiddon.maryseetchristophe@neuf.fr

3. Déjà inspectée par :

Ancien N° d'homologation				
--------------------------	--	--	--	--

4.

Piste pour :	H <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	H <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	H <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	H <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
Discipline :	GEANT		SUPER G					
Catégorie :	TOUTES CATEGORIES		U 16					
Altitude départ (m) :	1330 m		1330 m					
Altitude arrivée :	1080 m		1080 m					
Dénivelé (m) :	250 m		250 m					
Longueur (m) :	780 m		780 m					
Pente moyenne % :	32 %		32 %					
Pente maximum % :	50 %		50 %					
Pente minimum % :	20 %		20 %					
Orientation de la piste :	NORD		NORD					

5. Branchement d'eau : OUI (sauf sur les 300 premiers mètres)

6. Neige de culture : OUI (sauf pour les 300 premiers mètres)

7. Cette piste est-elle en bon état : OUI

8. Taxe payée le : 9/11/13

Montant du chèque : 30 €

9. Les besoins d'amélioration avant homologation :

néant

10. Travaux achevés :

11. Mesure de protection et de sécurité qui sont nécessaires :

- filets type B côté droit 100 mètres sous le départ
- Filets type B côté gauche avant plongée dans le mur
- filets séparation à l'arrivée du téléski du Goléron pour passage clients ainsi qu'une personne en vigie

Important : le jury peut demander toutes protections supplémentaires

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

Sans difficulté sur toute la longueur
DZ au bas de la piste, à proximité de l'aire d'arrivée

13. Possibilités de liaison départ-arrivée (téléphones et câble de chronométrage) :

Ondes : OUI

Câbles : OUI

Radios : OUI

14. Remontées mécaniques à préciser :

Capacité horaire/personnes :

- télésiège des Evettes, 720 p/h
Ou
-téléski des Seigneurs, 720 p/h

15. Etaient présents à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

Monsieur GAIDDON Christophe, président du club
Monsieur RECHON Michel, membre du club et Adjoint aux Sports de la commune

16. Observations générales :

Piste intéressante et variée pour le géant avec un départ pentu suivi d'un plat avant une plongée dans le mur. Egalement intéressant et éducatif en SG pour les jeunes

17. Conclusions :

PISTE HOMOLOGABLE

18. Les dossiers sont-ils complets ?

-**Homologation** : Documents techniques :

Photo

Croquis

Profil

Autres documents : **DESCRIPTIF**

-**Ré-homologation** :

Descriptif

Photo

Lieu et date : Flumet,9/11/13

L'Inspecteur Régional : Mario

